

Les mesures relatives à la fermeture des établissements scolaires annoncées le mercredi 31 mars par le Président de la République nous contraignent à revoir l'organisation des modalités et du calendrier de délivrance des Cours d'Adulte de Paris.

- Le calendrier des formations est modifié pour se caler sur celui de l'ouverture des établissements scolaires. Les congés de printemps débuteront donc le 12 avril. **Aucune formation n'aura donc lieu du 12 au 24 avril inclus.**
- Les formations se déroulant en école élémentaire passeront, dans la mesure du possible, en distanciel à compter du samedi 3 avril - **dernier cours en présentiel le vendredi 2 avril.** Elles reprendront en présentiel à compter du **lundi 26 avril.**
- Les formations se déroulant en collèges, lycées, sites dédiés (77 bd de Belleville et 132 rue d'Alésia) et établissements supérieurs passeront, dans la mesure du possible, en **distanciel** à compter du mardi 6 avril – **dernier cours en présentiel le samedi 3 avril** -. Elles se poursuivront en distanciel **du lundi 26 avril au vendredi 30 avril inclus** et reprendront en présentiel le **lundi 3 mai.** Les sites de Belleville et Alésia reprendront en présentiel **dès le 26 avril.**

Les formations qui ne pourront se dérouler en distanciel car non digitalisables (ex formations techniques) seront rattrapées à une date ultérieure en fonction des contraintes organisationnelles.

Votre formateur vous tiendra informé des modalités de délivrance des formations et de leur éventuel rattrapage.

Comptant sur votre compréhension dans ce contexte particulier et vous remerciant pour votre confiance, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.